

Avis de constitution

SOCIETE « KROMAH AND TOURE CONSTRUCTION » en abrégé « KT CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 LES JARDINS, Lot
254, Ilot 81

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2024 et enregistrés au CEPICI le 16/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KROMAH AND TOURE

CONSTRUCTION » en abrégé « KT CONSTRUCTION »

Objet : LA CONCEPTION, L'EXECUTION DE TOUS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENT ET DE GENIE CIVIL;

REHABILITATION ET RENOVATION DE BATIMENT;

LOCATION D'ENGINS DE CONSTRUCTION;

VENTE DE MATERIELS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION;

ELECTRICITE BT/ HT;

DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.

- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 LES JARDINS, Lot 254, Ilot 81

Dirigeant(s) M TOURE ADAMA ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07508 du 11/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54954/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

